Assistant de gestion budgétaire et financière

L'assistant de gestion budgétaire et financière assure ou collabore à la préparation, à l'exécution du budget, aux procédures budgétaires, à la gestion de la dette et des garanties d'emprunts. Il assure le suivi de la fiscalité et des ressources. Il élabore et alimente les tableaux de bord financiers.

Le métier

L'assistant de gestion budgétaire et financière a une relative autonomie dans l'organisation de son travail. Il travaille en bureau, où il a un rythme souple nécessitant une grande réactivité et une grande disponibilité. Il a des pics d'activité liés aux arbitrages budgétaires.

Les activités

- Suivre l'exécution budgétaire
- Assister et conseiller les agents des services
- Elaborer la proposition budgétaire

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de rédacteur territorial ou d'adjoint administratif territorial.

SOLIDARITÉ COLLÈGES

DÉVELOPPEMENT

INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT

ÉCONOMIE

SPORT

CULTURE

TOURISME

